

DOSSIER DE PRESSE

PRÉSENTATION DE L'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE dans le cadre de la venue de Luc CARVOUNAS, président de l'Union nationale des CCAS le 20 septembre 2024 à 10h



L'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UN ESPACE OÙ LE BÉNÉFICIAIRE EST ACTEUR DE SON PARCOURS

La Ville d'Abbeville a souhaité, par le biais de son CCAS, mettre en place une offre alimentaire participative et promouvoir ainsi, l'autonomie des personnes et leur insertion durable. **L'épicerie sociale et solidaire ARC EN CIEL a ouvert ses portes en septembre 2023.**

L'épicerie sociale et solidaire ne se substitue pas aux dispositifs existants mais œuvre en complémentarité avec les acteurs de l'aide alimentaire, de l'action sociale et de l'insertion.

En deux mots, c'est un petit commerce de proximité dédié aux personnes fragilisées, qui y font leurs courses contre une faible participation financière, de 20% du prix de vente classique, tout en bénéficiant d'un accompagnement social. C'est également un lieu d'écoute et d'échanges où sont organisées de nombreuses activités créatrices de lien social et qui permettent à chacun de valoriser ses compétences.



La Ville d'Abbeville et son CCAS se sont fixés comme objectifs de :



- Lutter contre les exclusions sans assistantat et dans le respect de la dignité des personnes
- Apporter une aide alimentaire adaptée, diversifiée et de qualité, moyennant une participation financière à hauteur de 20 % du prix usuel
- Proposer un espace convivial d'accueil, d'accompagnement, d'écoute et d'échanges pour recréer des liens sociaux
- Lutter contre le gaspillage
- Proposer des actions collectives/Animer des ateliers de vie quotidienne
- Structurer le travail partenarial en développant les complémentarités

Le fonctionnement de l'épicerie sociale

1. Répondre aux besoins alimentaires :

- En améliorant la diversité et la qualité des produits pour couvrir les besoins alimentaires de base, notamment avec le chantier d'insertion maraîchage de la ville
- En offrant un espace de vente approprié et convivial
- En donnant aux personnes un statut de consommateur dont on respecte les choix,
- En préservant la dignité des personnes

2. Dépasser le stade de l'aide alimentaire en utilisant l'épicerie sociale pour travailler :

- En partenariat avec la Mission Locale de Picardie Maritime pour l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes éloignés de l'emploi
- Plus d'échanges avec les travailleurs sociaux du Conseil départemental et les référents RSA afin de travailler ensemble la situation d'un bénéficiaire
- Le logement
- L'orientation vers le service Santé de la Communauté d'agglomération pour les bilans de santé
- Les différentes associations pour lutter contre les violences
- Le surendettement
- L'accès aux droits, aux formations sur le territoire, le numérique, ...
- Un accompagnement personnalisé auprès de toutes les personnes

3. À qui s'adresse l'épicerie sociale ?

L'espace de vente de l'épicerie sociale et solidaire est réservé au public répondant aux modalités et critères d'accès ayant un besoin économique identifié dans le temps. L'aide obtenue et les économies réalisées par le biais de l'épicerie aident l'utilisateur à la réalisation de son projet, durant sa période d'accès à l'épicerie. Il est bon de rappeler que la lutte contre la précarité alimentaire est inscrite au code de l'Action Sociale et des familles comme un dispositif de lutte contre la pauvreté et les exclusions.



En ce sens, fort de son expérience, de sa proximité et de l'implication des travailleurs sociaux et de ses agents, le CCAS d'Abbeville a travaillé avec ANDES (Association Nationale Des Épiceries Solidaires) pour la mise en œuvre de ce projet.

L'épicerie sociale est ouverte depuis le 1^{er} septembre 2022, 60 familles ont été accueillies entre le 1^{er} septembre et 31 décembre 2022.

Initialement prévue pour accueillir entre 80 et 130 foyers, **ce sont près de 250 familles** (colis d'urgence ou intégration à l'épicerie) **qui ont été accueillies à l'épicerie Arc en Ciel entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2023.** Ce n'est pas donner moins, c'est donner mieux. Le montant de l'aide alimentaire de 2022 a été dépassé et l'année 2023 n'est pas terminée.

C'est près de 25 000 euros de valeur marchande qui ont été écoulés pour une participation de 4 342 euros (colis d'urgence et contrats d'accès épicerie).

L'épicerie sociale et solidaire est un lieu d'écoute et de convivialité où la confidentialité est respectée. Les clients-bénéficiaires sont reçus par un travailleur social qui évalue la situation sociale, les besoins par rapport à la composition de la famille et l'engagement possible dans un projet personnel (remboursement d'une dette, achat d'électroménager, réparations véhicule...). L'objectif est de régulariser la situation sociale et financière de familles abbeilloises, repérées par les intervenants sociaux du CCAS et travailleurs sociaux du territoire. Les assistantes sociales de secteur, associations diverses et de réfugiés s'adressent, désormais, au CCAS pour l'intégration à l'épicerie sociale.

4. Une alimentation saine, de qualité à un prix abordable



L'espace Arc en Ciel fonctionne du lundi au vendredi sauf le mardi matin, jour de réception des produits. Elle est tenue par la coordonnatrice "l'épicière", qui gère entre autres les commandes, les relevés de températures, les divers contrôles étiquetages. Un animateur et animateur bénévole préparent le planning d'activités et apportent une aide au rangement des produits. Un agent à mi-temps, gère également les stocks et le transport des marchandises.

Une gamme diversifiée de produits est proposée : fruits et légumes (issus en grande partie du chantier d'insertion maraîchage de la Ville d'Abbeville), féculents, produits laitiers, boissons, produits sucrés, produits d'hygiène, produits bébés et bientôt des produits en vrac... Les personnes encore fragiles budgétairement peuvent profiter de paniers solidaires à « dates courtes » et les personnes encore en attente de droits, en errance (personnes âgées, jeunes...) de colis d'urgence.

L'objectif de l'espace Arc en Ciel est de proposer une alimentation saine, variée, de qualité à un prix abordable, de valoriser les produits frais et d'apprendre à les cuisiner.

Un véhicule frigorifique sponsorisé par différentes enseignes locales permet de transporter les denrées alimentaires en respectant les normes en vigueur.

Les produits ont un double étiquetage - la valeur réelle du produit et la valeur « capital d'achat »

Le passage à l'épicerie a pour but d'aider les personnes qui ont signé un contrat d'engagement. Il s'agit d'aider des familles à franchir une étape difficile.

5 - Des ateliers et différents services

Des ateliers sont proposés aux bénéficiaires, dans le cadre de leur suivi, pour informer, orienter, découvrir de nouveaux centres d'intérêts (cuisine, couture, mosaïque, jardinage, initiation à la sculpture, rénovation petits meubles, travail sur la mobilité, le tri, sorties culturelles...).

Des ateliers informatiques avec Esprit ouvert sont actuellement en cours. À noter également que la CPAM intervient et oriente parfois des bénéficiaires vers des structures...

L'installation prochaine d'une cuisine dans la partie récemment rénovée, par la Ville d'Abbeville, permettra d'accueillir d'autres partenaires comme le panier de la Mer de Boulogne afin d'apprendre à cuisiner du poisson issu des surplus de pêche.

Des ateliers cuisine seront également réalisés par la CPAM afin de sensibiliser le public à l'impact de l'alimentation sur notre santé : diabète, hypertension, savoir établir une liste de courses par rapport à son activité, ou encore bien manger sans se ruiner.

La structure dispose aussi d'un **vesti-solidaire** afin de répondre aux besoins des personnes de passage, aux familles en difficultés, aux personnes en attente de droits. Les bénévoles mettent un point d'honneur à trier le linge, le repasser et un prochain atelier couture verra prochainement le jour avec pour premier objectif de réaliser des sacs en toile pour la vente en vrac, puisque l'épicerie a été retenue dans le cadre d'un appel à projet ANDES.



En résumé

L'indicateur utilisé pour le critère financier est le reste à vivre, somme en euros par jour et par personne présente dans le foyer. Le reste à vivre maximum fixé est de 8 €.

Le personnel sur site

- Une épicière
- Un animateur et un animateur bénévole
- Un adjoint technique du CCAS qui intervient pour la collecte des produits en véhicule frigorifique
- Des intervenants sociaux du CCAS
- 5 bénévoles et des bénéficiaires, le temps de l'intégration à l'épicerie sociale.

Le public accueilli

- Personnes en rupture ou en attente de droits (Pôle emploi, RSA, AAH)
- Familles monoparentales
- Familles avec des ressources modestes qui rencontrent des difficultés suite à un accident de la vie
- Familles rencontrant des difficultés et qui cumulent les dettes (logement, énergie, prêts à la consommation)
- Retraités et personnes âgées précarisées
- Travailleurs précarisés
- Jeunes et étudiants précarisés
- Jeunes en rupture familiale
- Personnes sans abri ou en attente de régularisation de droits.

Les financeurs

Investissement par le biais de la Ville :

- la Dotation Politique de la Ville : 34 873 euros
- la Fédération Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt : 19 420 euros

Investissement et fonctionnement CCAS :

- ANDES : 2 000 euros (aide à l'investissement)
- le Conseil départemental de la Somme : 21 550 euros pour le fonctionnement
- la Ville d'Abbeville : 15 000 euros pour le fonctionnement

Une salle de douche a été installée pour les sans-abris, les personnes de passage ou en difficultés sociales ; une machine à laver permettra de répondre à des besoins occasionnels.

Ces différents services et ateliers sont mis à disposition d'une population fragilisée, orientée par les travailleurs sociaux du CCAS.

LE CHANTIER MARAÎCHAGE, UNE ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE, TOURNÉE VERS L'INSERTION PAR LE TRAVAIL



Un site qui a évolué au fil du temps

Un premier jardin niché dans le quartier de la Bouvaque, sur une parcelle de 1 200 m², a servi de "laboratoire" au service Insertion de la Ville d'Abbeville, durant un an, en 2021. Dans un second temps, une culture à grande échelle a été menée sur le site de l'ancienne ferme Robart, sur une surface totale de 5 000m², avec pour objectif d'alimenter l'épicerie sociale. En 2023, une deuxième serre est venue compléter l'équipement afin d'optimiser la production.

Suite aux riches échanges avec d'autres épiceries sociales, les équipes ont fait le choix de cultiver des produits facilement transformables, qui pourront notamment être mis en bocaux, ou cuisinés en soupe par exemple. On trouve entre autres : haricots, courgettes, tomates, pommes de terre, carottes...



Le projet en quelques chiffres :

• La production

Les équipes ont réalisé des cultures au rythme des saisons et d'une météo parfois capricieuse.

À la fin de l'été 2024, le bilan de la production affiche plus de 5 tonnes de légumes, **soit 3 tonnes de plus qu'en 2023**. Cela se décompose de la façon suivante :

- 1 tonne 914 kg tomates
- 1 tonne 113 kg de pommes de terre
- 114 kg d'aubergines
- 869 kg de concombres
- 978 kg de courgettes
- 139 kg de poivrons
- 90 kg de poireaux
- 267 kg d'haricots verts
- 1131 salades
- 2478 bottes de radis
- 39 melons.



Axé sur l'insertion sociale et les circuits courts, le chantier maraîchage permet de fournir des légumes aux bénéficiaires du CCAS, via l'épicerie sociale, aux associations caritatives, aux aînés du foyer Robert Page, aux usagers du foyer-restaurant La Barre, aux enfants des cantines scolaires, au service Santé, ou encore aux apprenants qui travaillent sur le site.

- **13 salariés** qui travaillent sur le site soit 10,12 ETP

- **Une aide financière pour le personnel ACI** (Ateliers et Chantiers d'Insertion)

 - Conseil départemental de la Somme 208 080 €

 - État : 1 225 003 € dont 182 923 € du Conseil départemental de la Somme €

 - Fonds Européens 68 950 €

- **L'aide en investissement :**

Fonds Départemental d'Insertion par la DEETS :

 - 70 000 € en 2022

 - 22 850 € en 2023

Politique de la Ville :

 - 38 855 € en 2021

- **Le budget global de l'insertion** est de : 2 millions d'euros

- **La côte part du chantier Maraîchage** : 340 000 €

Les partenaires

Les chantiers relèvent du dispositif d'Insertion par l'Activité Économique.

Ils ont pour partenaires financiers :

l'État représenté par la DEETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), et la Politique de la Ville (pour le maraîchage et la conserverie), le Conseil départemental de la Somme, le Conseil régional des Hauts-de-France (pour la formation des participants), l'Union Européenne par le biais du Fonds Social Européen.

Partenaires privés :

Demouselle, Veolia, Bricomarché, La Potagère, Serre du Plouy, Europlant, Fondation Auchan



Cofinancé par
l'Union européenne



PRÉFET
DE LA SOMME

Liberté
Égalité
Fraternité



somme

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Abbeville
Porte de la Baie de Somme

Relation presse : Monsieur Sébastien Colombel, Directeur de cabinet
06 15 50 79 63 - sebastien.colombel@abbeville.fr

